AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(Tél. 72-58-72)
(AUDE, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 16, rue de la République - MONTPELLIER.
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238-57

ABONNEMENT ANNUEL

25 francs

N° 82 - JUILLET 1967/26
3e supplément

PYRENEES ORIENTALES

DLP 17-7-67 677945

MOUCHE DES FRUITS

CERATITIS CAPITATA

Les premières captures ont été enregistrées au début de la semaine à Thuir. Il est donc désormais nécessaire d'assurer la protection des fruits avant la pré maturité (actuellement les pêches et les poires)

Utiliser : Fenthion (15), Malathion (7), D.D.D. (7), Trichlorfon (7), D D T (15), Metoxychlore (7), Dimethoate (7), Formothion (7).

Respecter les délais d'emploi légaux (les chiffres entre parenthèse indiquent le nombre de jours précédant la récolte).

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,

L.L. TROUILLON

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

P. BERVILLE

Imprimerie de la Station du Languedoc-Roussillon - Le Directeur Gérant : L. BOUYX

P 270